

Déplacement de la Mission d'information sur l'adaptation au changement climatique - Vendredi 07/03

Illustrations du mémoire établi par l'ADCMBA , en vue de la table ronde du 7 mars 2025

A Berck - Groffliers

Présentation de SOS baie d'Authie l'ADCMBA (Association de **D**éfense contre l'envahissement par la **M**er de la rive nord de la Baie de l'**A**uthie, plus connue sous le nom de SOS baie d'Authie, existe depuis le **15 janvier 2011**, lorsque l'Authie est brusquement entrée dans le cordon dunaire au lieu-dit « le bois de sapins », menaçant de laisser entrer la mer dans son espace arrière.

Mais le périmètre de notre association ne se limite pas à cet endroit. Il concerne tous les bas champs de notre rive nord, vaste espace situé sous le niveau des marées. Un espace protégé de la submersion par le cordon dunaire à l'ouest et des digues de terre ancestrales pour la rive nord interne de l'estuaire. *(image 1 gauche)*

Notre objectif est d'y défendre contre la submersion, les résidents, leurs biens, les entreprises, les exploitations agricoles et l'environnement interne et maritime de notre rive, qui en vaut bien un autre. 12.000 personnes sont concernées. (image 1 droite)

Une pétition lancée dès janvier 2011 a collecté 10.000 signatures qui furent présentées en avril en préfecture.

Deux rassemblements, réunissant devant le bois de sapins plusieurs centaines de riverains et leurs élus, se sont tenus en février 2011 et mai 2014.

Fin 2020, une pétition signée de 1500 riverains de proximité, contre la volonté du Parc Natutel MARIN et de 3 associations de défense de l'environnement (et non des riverains) de voir détruite une protection fondamentale a été adressée à la sous préfecture.



LES ETAPES

ETUDE SOGREAH 2009-2011 En 2011 notre association s'est engagée aux côtés de la Communauté de Communes Opale Sud (CCOS) compétence reprise par la CA2BM, dans la recherche d'une réponse à l'érosion.

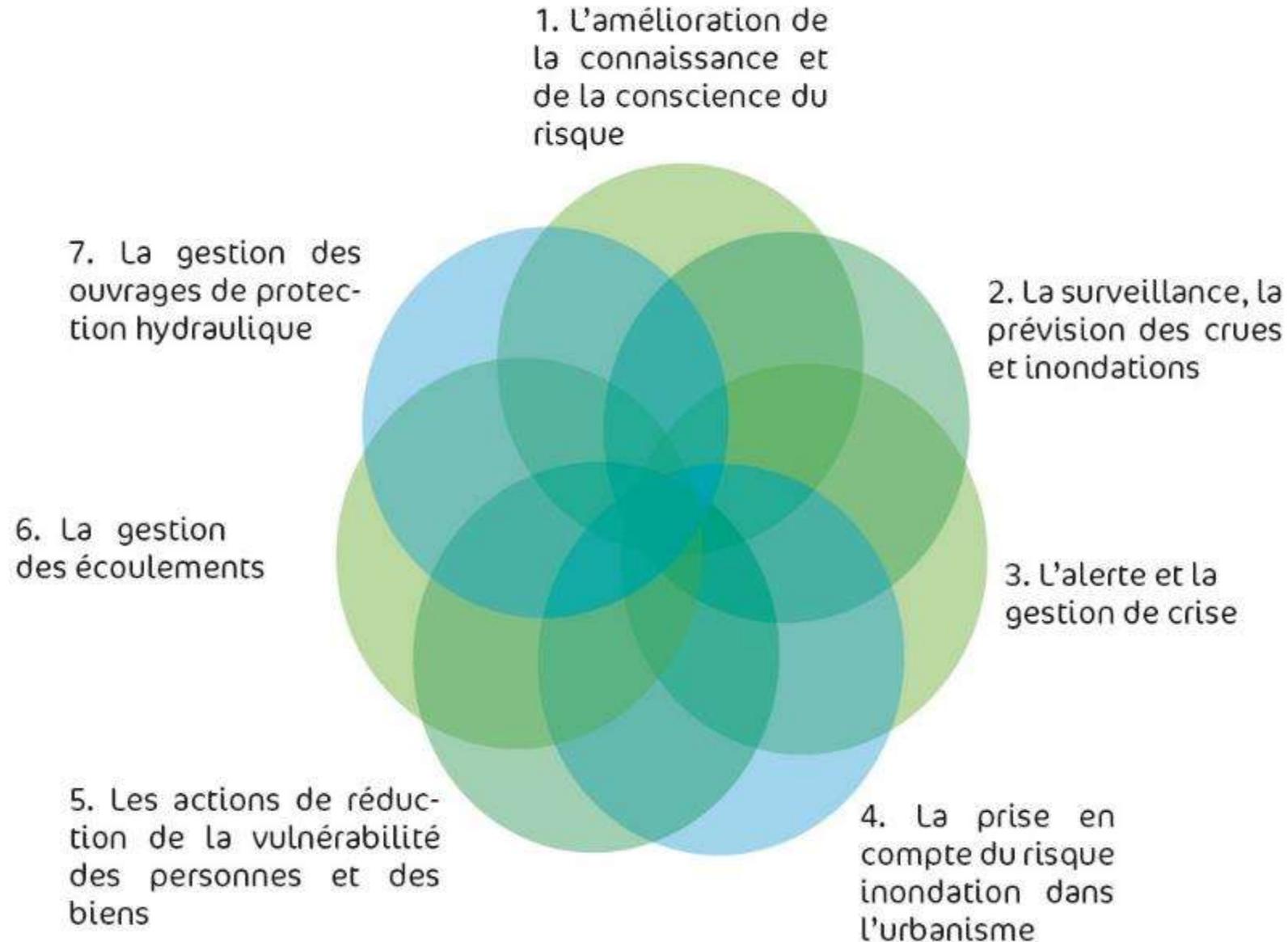
LE PAPI 2011 – 2016 – 2020 21? 22? 23? 24? 25? Les effets meurtriers de la tempête Xynthia en 2010 avaient créé un électrochoc qui a conduit l'état à d'abord faire établir un état des digues littorales existantes qui s'est révélé désastreux, puis inciter les communes à développer une stratégie de gestion du trait de côte, **par territoire cohérent**, intégrant une analyse de l'existant, l'évaluation et la gestion des risques, l'opportunité à défendre à partir d'analyses coûts bénéfiques, l'ensemble s'inscrivant dans l'évolution prévisible du niveau de la mer ainsi que de l'aggravation des aléas climatiques.

C'est ainsi que l'estuaire de l'Authie s'est retrouvé, **pour le secteur dunaire et la protection des polders contre la submersion**, dans le Programme d'Action pour la prévention des Inondations (PAPI) **Bresle SMBS. Authie**. Un programme établi pour le court, moyen et long terme.

Les études furent initiées en **2012** associant tous les acteurs et achevées fin **2015** dans un projet présenté à la commission mixte inondations qui l'a validé en le labélisant et en le contractualisant.

LES 7 AXES D'ACTION DES PAPI

2



Nous allons examiner les axes 6 et 7

**PAPI AUTHIE
RIVE NORD**

Construction de la digue retro littorale de Bois des Sapins

Gestion coordonnée du réseau hydrographique des zones basses arrière littorales

Réfection et mise à niveau de la porte à flot de la Madelon

Sécurisation des renclôtures Nord-Est de la baie (Mollière-Enclos)

fronts de mer, perrés	Ouvrage à passer après construction
épis, enrochements, dispositifs particuliers	Ouvrage à déclasser
cordons sédimentaires	Ouvrage classé à sécuriser
topographie haute (> 10cm NGF)	
ouvrages hydrauliques	
ouvrages en terre	

0 1 km

***En résumé* du souci du risque représenté par l'érosion d'une partie du cordon dunaire, nous étions associés dans la stratégie de protection d'un vaste territoire, hydrauliquement pertinent, allant de Groffliers au Tréport , constitué au sud des falaises et en deçà d'un immense polder qui, comme son nom l'indique, se situe dans une zone au niveau inférieur à celui des marées et traversé par deux fleuves côtiers et une partie de leurs affluents.**

Nous allons faire le point pour notre secteur, celui de la rive nord de l'Authie.

1^{ère} Partie le cordon dunaire

le cordon dunaire 1

En **2012**, l'érosion au bois de sapins a atteint une telle fulgurance (vues 4,5,6) que le Préfet Denis ROBIN, a accordé à la CCOS la mise en **œuvre d'un projet de rechargement Massif** dont l'étude a été confiée à la société Artélia, qui a **produit l'avant projet en février 2016**

En attendant la réalisation du projet, le préfet a accordé le principe de rechargements périodiques minimum limités à partie de la plage de Berck. Il y en a eu plusieurs (vue 8)

Début 2016 dans le cadre du PAPI, **5 rechargements successifs plus importants (35000 m3)** furent autorisés en cas de nécessité en attendant de la réalisation du **rechargement massif** et de la **digue rétro-littorale, prévus dans le PAPI**

Entre temps la menace est devenue **telle qu'un rempart de big bags** fut dressé (vue7) , puis rehaussé, en arrière de la plage du bois de sapins, au niveau de la ligne de séparations des eaux, , **pour éviter un déversement de la houle**, à marée haute, vers les zones agricoles proches. Ce rempart a permis d'amasser ensuite sur l'arrière , une partie du sable envolé des rechargements.

Un faux espoir de solution « **miracle** » constitué par la pose d'un filet, **fin 2014**, (vues 10,11) devant retenir le sable et bloquer la dérive du fleuve ,solution portée par un promoteur qui cherchait à faire **renoncer, au profit du sien, au projet de rechargement massif dont l'étude venait de se terminer**. Au final, ce test qui a duré jusqu'en 2019 **n'a pas fonctionné**, il nous a fait perdre un temps précieux. Les rechargements filaient de plus en plus vite , **l'érosion s'accélérait gravement depuis 2018, elle progressait en amont du bois de sapins où le bec de perroquet a rapidement disparu.**

le cordon dunaire était proche de la rupture, c'était l'affolement.

Octobre 2012
Suivre le repère



22 -11 -2012

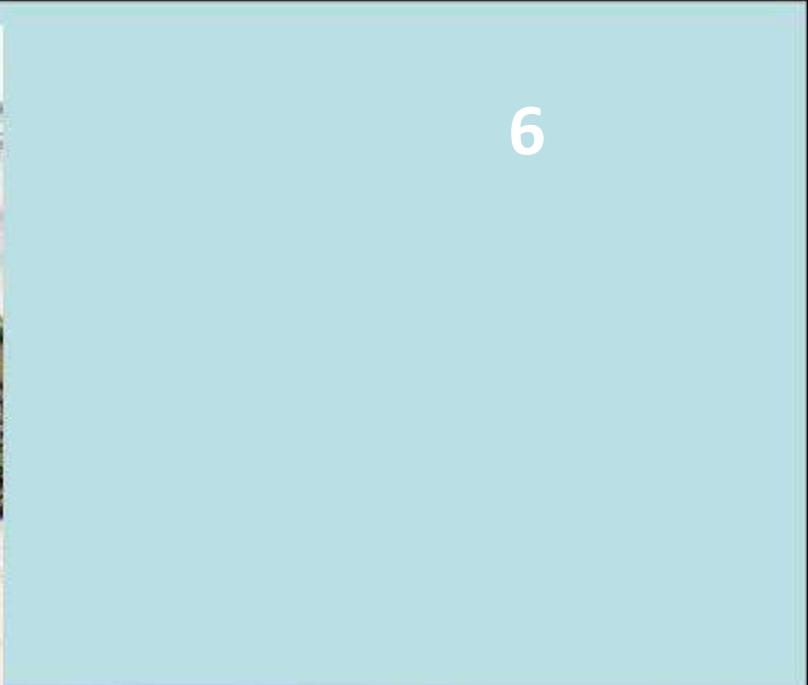
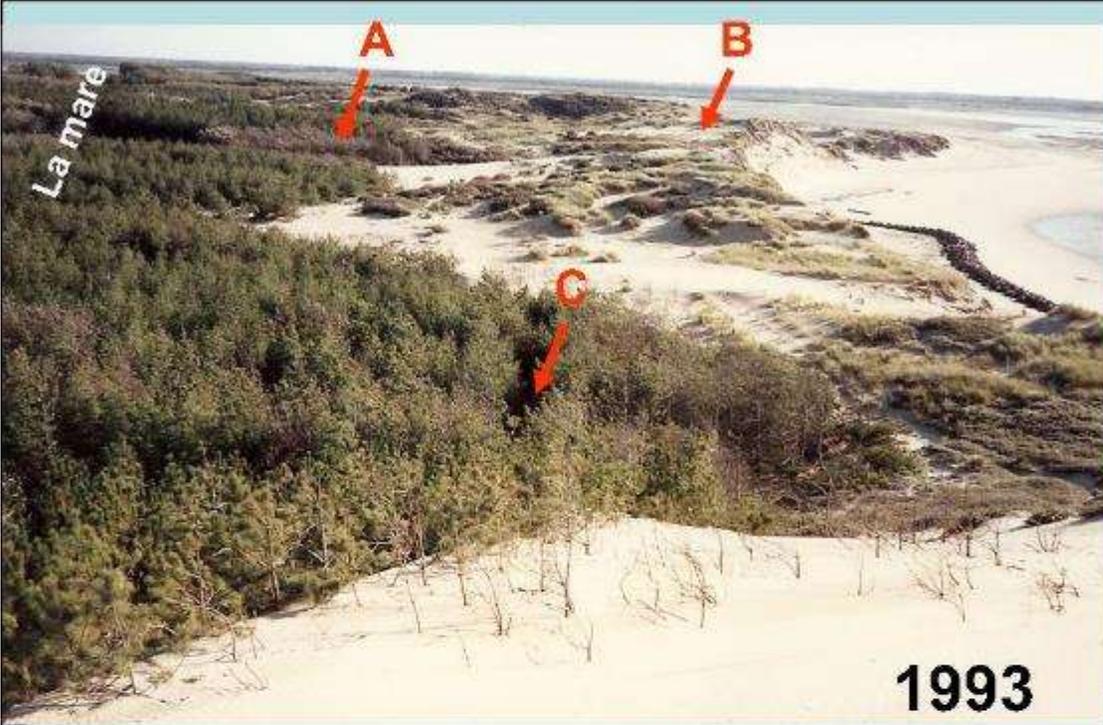
5

La mare

authie

Étapes 2011/2019





Les Bigs bags

7

Octobre 2015 mise en place d'un barrage couvert de Bigs bags (sur 2 hauteurs) pour protéger la zone arrière d'une surverse de houle (eau salée)



Les rechargements successifs en 2015

Et 2016

22 MARS 2015, marée haute



Étapes 2011/2019

21 mai 2015

9

La mare

authie



Pose du filet test 1



18 11 2014

La parenthèse du filet test

10

En 2014 la communauté d'agglo a été approchée par un fabricant de filet de conception particulière permettant de retenir le sable , ayant été utilisé avec succès en Loire Atlantique pour détourner un petit cours d'eau, exutoire de marais.

Le promoteur présentait avantageusement son procédé qui, pour lui, devait résoudre la divagation de l'Authie devant le bois de sapins .

La mise en place d'un filet test fut décidée , financée par le CEREMA.

Après la pose de plusieurs rehausses il a fallu se rendre à l'évidence que si ce filet présente des capacités de retenue du sable, elles n'étaient d'évidence pas suffisantes pour lutter contre la force des courants en cet endroit, ni d'éviter l'érosion de la dune située en face.

Un diaporama réalisé par l'association sur l'évolution du test est disponible sur notre site internet.

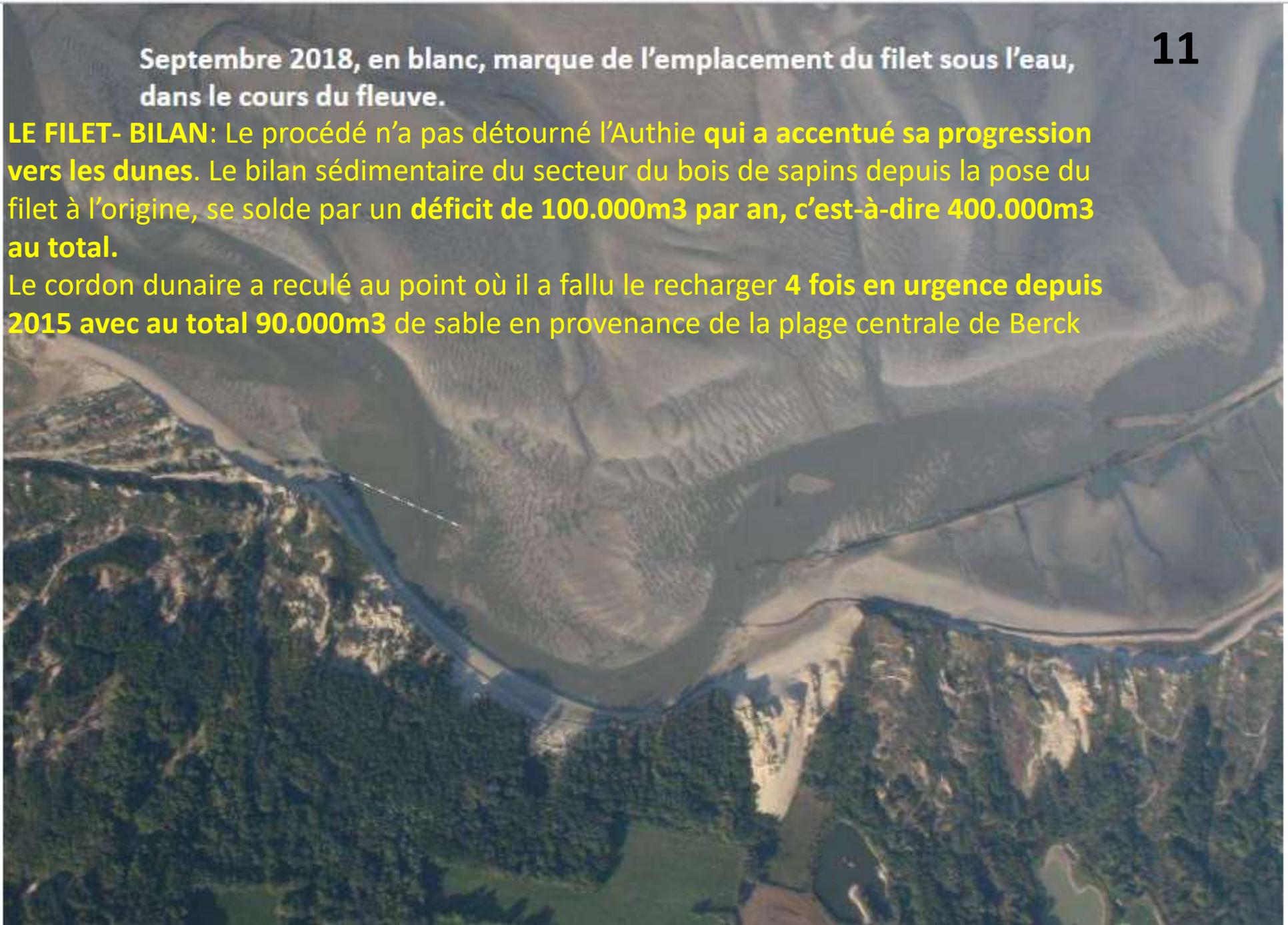
Pourquoi une parenthèse?

Car ce test a en quelque sorte mis en dormance le projet de rechargement massif autorisé par le Préfet en 2012 dont l'étude préalable avait cependant, et heureusement, été finalisée par la société ARTELIA. Etude qui a servi de base à la mise en œuvre du rechargement massif de 2019-2020

Septembre 2018, en blanc, marque de l'emplacement du filet sous l'eau, dans le cours du fleuve.

LE FILET- BILAN: Le procédé n'a pas détourné l'Authie **qui a accentué sa progression vers les dunes**. Le bilan sédimentaire du secteur du bois de sapins depuis la pose du filet à l'origine, se solde par un **déficit de 100.000m³ par an, c'est-à-dire 400.000m³ au total**.

Le cordon dunaire a reculé au point où il a fallu le recharger **4 fois en urgence depuis 2015 avec au total 90.000m³** de sable en provenance de la plage centrale de Berck



le cordon dunaire 2

En 2018, l'érosion atteint brusquement une vitesse et une intensité jamais vues. (vues 12,13)

La situation est telle que n'est plus possible de réaliser à temps la protection du secteur dunaire dans le cadre du respect des délais réglementaires prévus par la loi (vues 14 à 16)

Bruno COUSEIN, Président de la CA2BM saisit alors le Préfet qui, devant l'urgence qu'il y a à protéger la population, autorise CA2BM à procéder au rechargement massif dans le cadre d'une **légale procédure réglementaire allégée**.

(On peut noter par ailleurs que ces délais bloquent, depuis 2021, la réalisation du Projet d'endiguement du fond de baie)

On ressort l'avant projet de 2012-2016 (heureusement qu'on était allés jusqu'au bout).

Il est alors retenu **un rechargement terrestre avec du sable prélevé de l'autre côté de l'Authie**.

Mais la situation est devenue telle que l'Authie était devenue infranchissable aux engins comme le prévoyait l'avant projet. **On avait perdu trop de temps**. (vues 17 et 18)

On ne pouvait commencer les travaux **qu'avant avoir écarté l'Authie au préalable**.

Il fut alors décidé de le faire en **reconstituant l'ancienne digue submersible (BARROIS)** dans la partie qui avait été ouverte en 1916. (vues 19 à 21)

Les travaux ne purent commencer qu'en novembre 2019

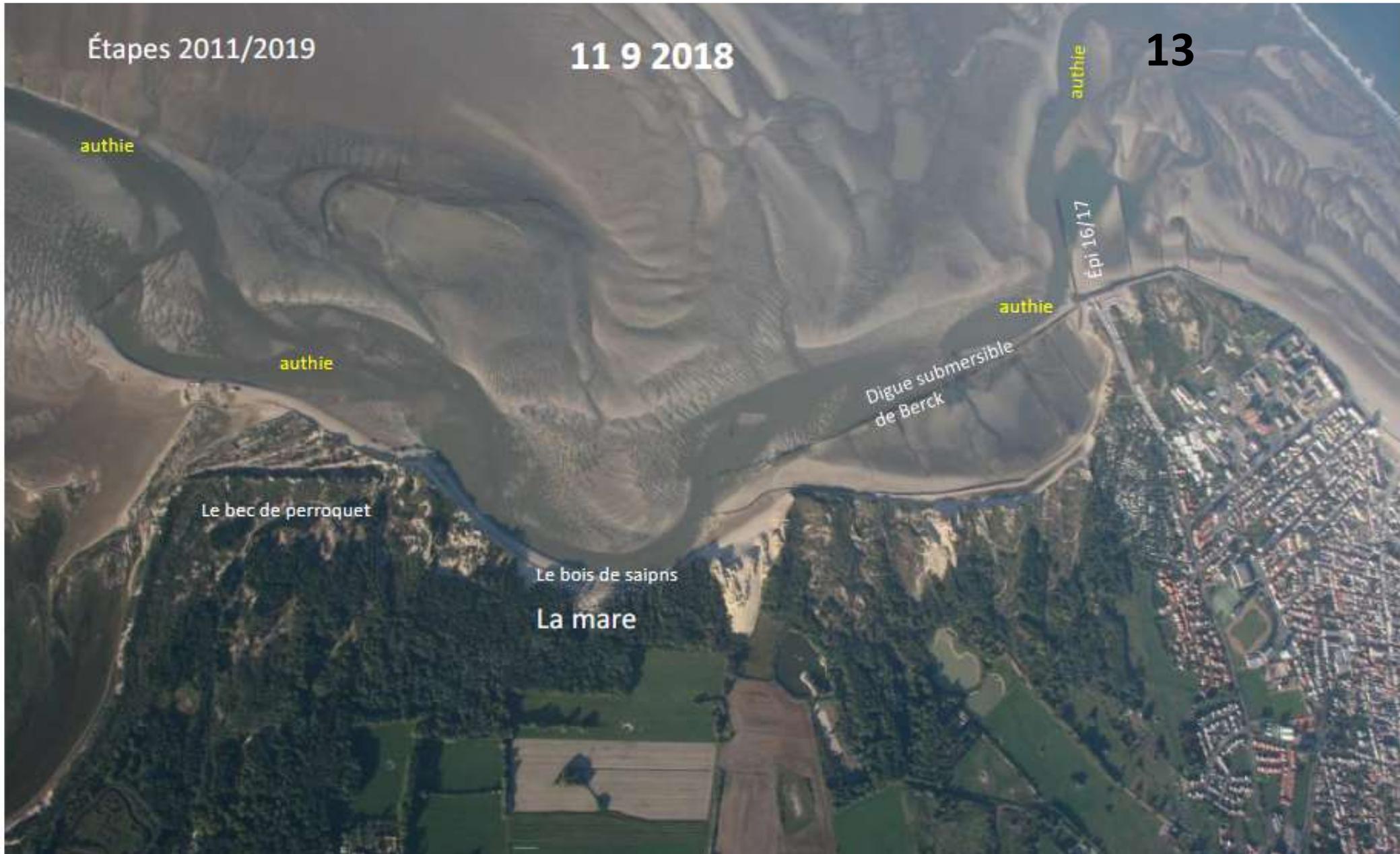


Illustration de l'urgence
Le 8 octobre 2018 au bois de sapins
Il restait moins de 10 m de dune à l'endroit
le plus fragile

Étapes 2011/2019

11 9 2018

13



authie

authie

authie

authie

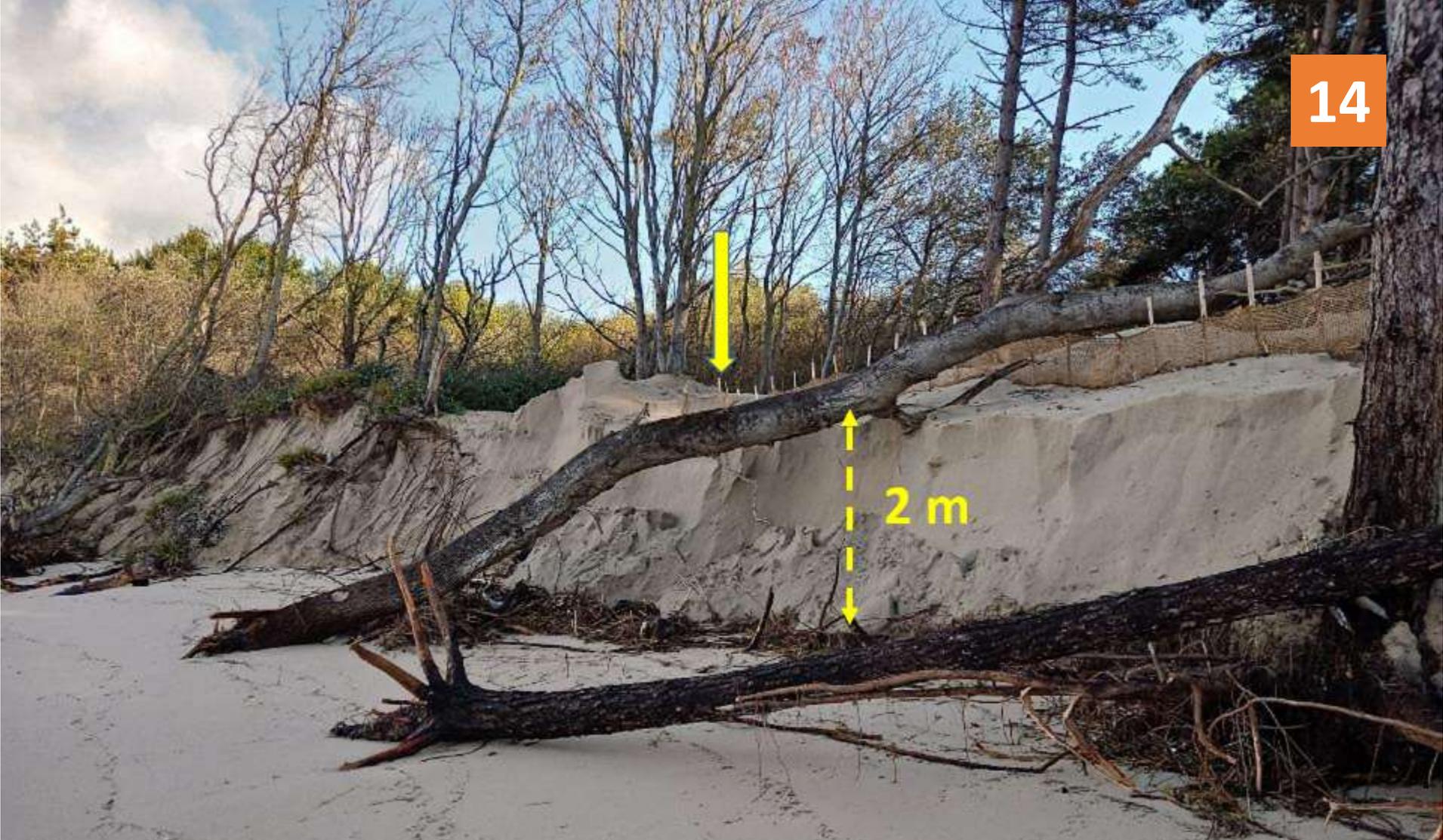
Epi 16/17

Digue submersible
de Berck

Le bec de perroquet

Le bois de saipns

La mare



2 octobre 2019, rappel
Zone critique nord de brèche recul de 3-4 m +

Il reste environ 5m de profondeur de « protection » sur une faible hauteur, il ne reste rien des rechargements urgents de sauvegarde ude décembre et janvier 2018 (35000 M3 environ)

15

Voir repère sur photo suivante

(E)

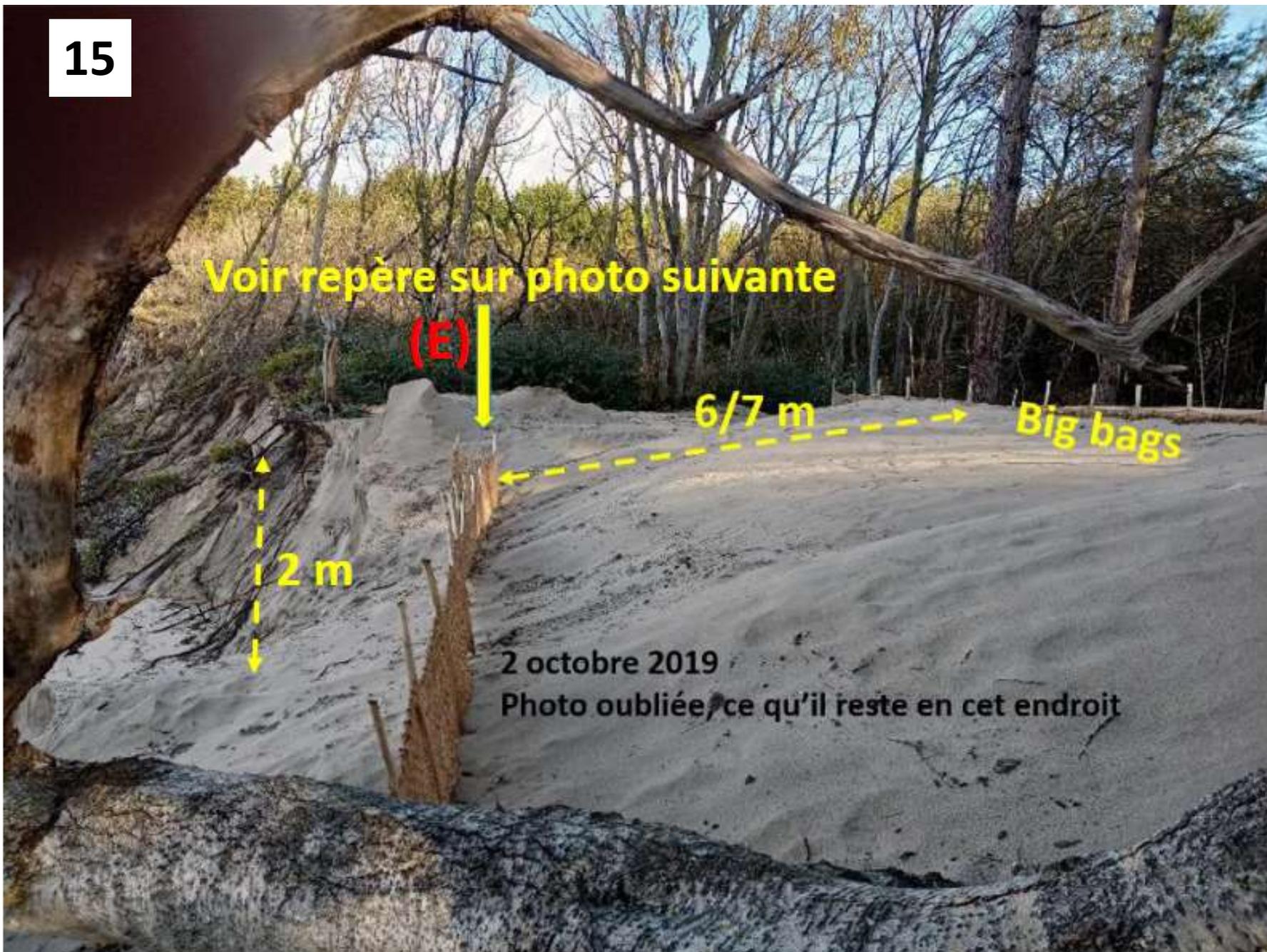
6/7 m

Big bags

2 m

2 octobre 2019

Photo oubliée, ce qu'il reste en cet endroit





(E)

1^{er} octobre 2019
La réalité

Novembre 2019, bec de perroquet , début des travaux, impossibilité de traverser l'Authie. Il faut recourir au rétablissement de l'ancienne digue submersible (dite Barrois)

17



Pour mesurer l'ampleur du phénomène
Comparer la hauteur de l'érosion avec
la personne qui progresse dans la falaise
de sable. Oui oui il y a quelqu'un

Le bec de Perroquet le bois de sapins, le
20 novembre 2019

Situation critique

18



Digue submersible existante

Authie

Bois de sapins

Authie

Bec de perroquet

Amorce de la reconstitution
de la digue Barrois



7 février 2020

19



**Devant blockhaus 26 juin 2020
Transport du sable depuis le poulier
avec passage à gué devant le blockhaus**





26 Juin 2020

le cordon dunaire 3

Les travaux de rechargement massif se sont achevés fin 2020 (vue22).

La digue rétro-littorale fut achevée fin 2021, deux déflecteurs de courant en troncs de chêne, qui s'avèreront insuffisants, ont été implantés de part et d'autre de l'anse du bois de sapins. (vue 23)

Depuis, l'écartement de l'Authie fonctionne durablement. Il s'est accentué et s'est conforté. Des accumulations de sable se sont formées devant et derrière la digue entre la dune et les écoulements. (vues 24 et 25)

Le fleuve passe désormais au large du cordon dunaire.

Par contre le cordon reste soumis aux courants de marées du fait de l'insuffisance de protection exercée par les déflecteurs (vue26)

La digue-rétro littorale, est le dernier rempart conçu pour résister à une submersion survenant lors d'un événement climatique majeur. La disparition du cordon soumettrait la digue aux effets permanents des marées, qui la détruiraient. Elle n'est pas structurée pour recevoir la mer en permanence.

Il convient donc de réaliser les rechargements d'entretien prévus, (le dernier il y a deux ans) **bloqués actuellement par des contraintes environnementales.**

D'autre part il est nécessaire de protéger le sable déposé comme cela se pratique par ailleurs Berck et Le Touquet et autres...

On a trop tardé à sauver le cordon dunaire, en le laissant disparaître. Certains organismes ont œuvré pour.

Le bec de Perroquet le bois de sapins, le

19 SEPTEMBRE 2020

Le rechargement avec du sable prélevé de l'autre côté du fleuve



Implantation de deux déflecteurs en troncs
qui **s'avèreront insuffisants**

déflecteur

déflecteur

rechargement

Bois de sapins

Digue submersible existante

Bec de perroquet

Authie

Gué

Authie

Authie

Digue Barrois, réhabilitée
(barrage)



10 octobre 2021, la digue rétro littorale en voie d'achèvement

4 août 2023

24



Pointe de Routhiauville
Fort Mahon

Authie

Authie

Authie

gué

Authie

Authie

Authie

Digue Barrois

Déflecteur nord

Déflecteur sud

Authie

Bois de
sapins

Bex de perroquet
Groffliers

Digue
rétro littorale

8 février 2025



Digue rétro-littorale : n'est pas structurée pour accueillir la mer en permanence. Il faut donc absolument entretenir le cordon dunaire afin de ne pas laisser la mer y parvenir, mais hélas les procédures n'intègrent pas l'urgence.

Digue rétro littorale

Bois de sapins

8 février 2025

Le cordon dunaire **diminue dangereusement.**

Le rechargement prévu est ajourné, bloqué par les procédures

Il faut également **revoir le dispositif de protection du sable** (les déflecteurs)

Un peu d'histoire

Commentaires sur l'érosion de la dune du bois de sapins Il s'agit d'un **phénomène de dérive sédimentaire**, provoqué par l'accumulation très importante, côté sud, de sable amené par le courant marin dominant de la Manche .

Ce sable pousse vers la dune le chenal emprunté par le fleuve et les marées qui l'érodent. C'est un phénomène naturel, commun aux fleuves côtiers picards, qui sont canalisés pour éviter cette dérive. , sauf pour l'Authie qui ne le fut qu' un temps, jusqu'en 1916, quand une ouverture fut pratiquée dans la digue de canalisation (digue BARROIS) en sortie de baie. (vues 27 à 30)

MAIS ce que les nombreux scientifiques, étudiants et multiples experts de bureau d'études, qui se sont succédé en baie d'Authie depuis des décennies **n'avaient pas vu** (nous également)

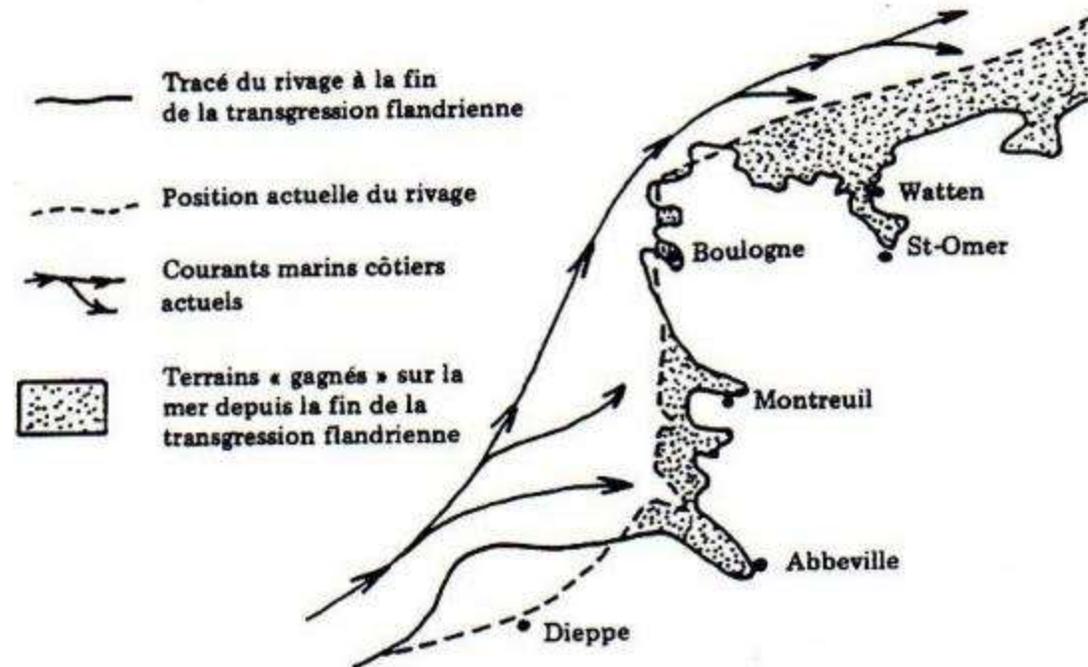
C'est que le phénomène n'est pas vraiment naturel.

La digue Barrois était toujours présente dans le mauvais sens, celui qui faisait barrage à l'Authie vers l'ouest , en l'empêchant d'entrer dans le poulier et d'y faire son chemin. Ce banc de sable infranchissable a grossi au fil du temps au point de devenir immense en renvoyant le fleuve vers le cordon dunaire, Le poulier était sur le point de boucher l'estuaire.

Il est apparu **évident que si on enlevait la rehausse nous allions nous retrouver rapidement dans la situation antérieure.** C'est pour cela que la **CA2BM a demandé que soit pérennisée la rehausse, ce que la sous préfète a accordé en 2019 en comité de suivi.** (vues 30 à 35)

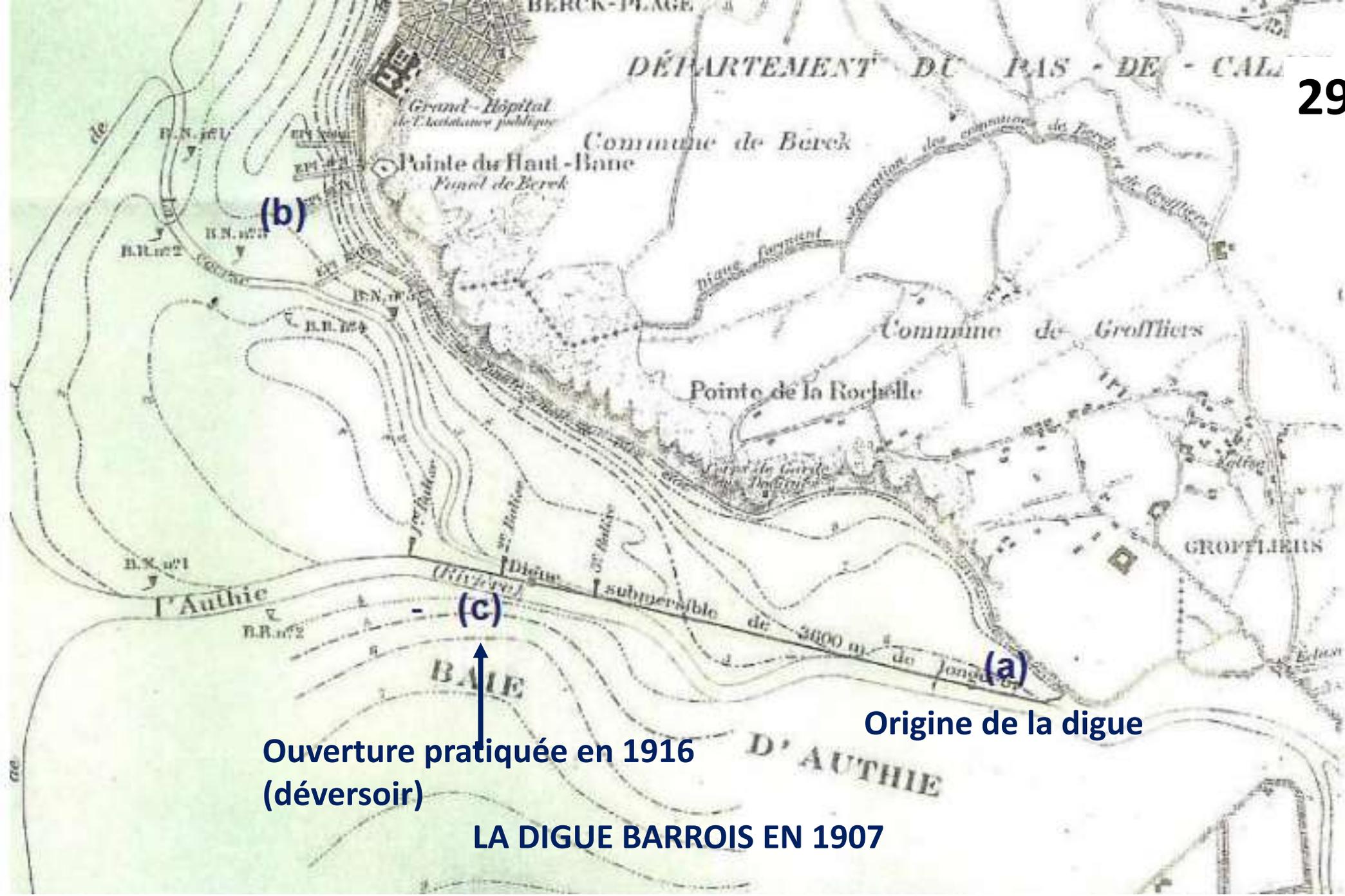
Trois associations de défense de l'Environnement ont porté plainte fin 2020 contre l'utilisation de la procédure d'urgence pour le rechargement, le Parc Naturel Marin est contre l'utilisation et le maintien de la rehausse.

Les sables fins, entraînés par les courants dominants se déposent sur la grève, puis sont enlevés par les vents dominants qui les déposent au point de former des dunes. Ce phénomène est ininterrompu depuis des centaines, voire des milliers d'années



L'érosion du bois de sapins, pourquoi et comment?





(b)

(c)

(a)

Ouverture pratiquée en 1916
(déversoir)

Origine de la digue

LA DIGUE BARROIS EN 1907

Depuis, l'Authie passe au niveau du déversoir, se heurtant au vestige de la digue côté mer. L'Authie n'a plus jamais coulé librement en cet endroit. Parfois apparaissent des vestiges très dégradés, côté baie. Les vestiges côté mer sont solides et rejettent l'Authie vers le bec de perroquet



RETROSPECTIVE 1961-2020

L'OBSTACLE des vestiges côté mer

31

Pointe de l'Arochelle ou
Bec de perroquet

Digue barrois

Depuis 1916, l'Authie s'est toujours
heurtée à ce vestige qui l'a empêchée
d'aller au delà, allant même jusqu'à
la renvoyer progressivement vers la dune
en l'érodant.

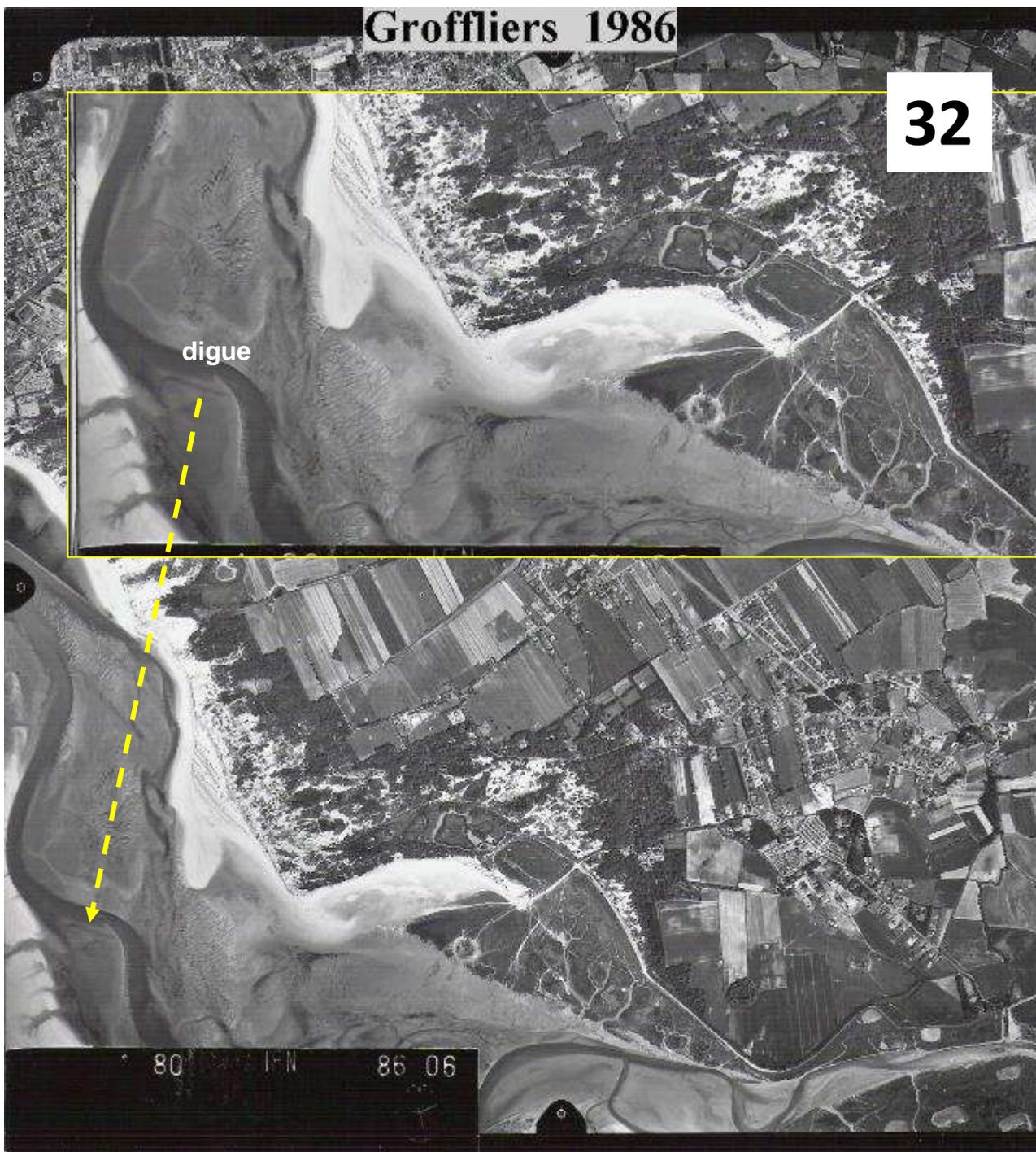
Sos baie d'Authie

Blockhaus

1961

Groffliers 1986

32



digue

80 11 86 06

septembre 2011



33





mai 2014

Rappel, les fluctuations du courant font réapparaître quelque fois, à l'est, la partie basse dégradée



35

28 décembre 2017

	Système ECOPLAGE					→ non retenue, non adapté au secteur
Protection/stabilisation cordon dunaire	Reprofilage Grande Dune Autres dispositions : (comblement brèche, siffle-vents, itinéraires balisés, information, ...)	200 000 € HT linéaire : ~ 200 m 750 000 € HT linéaire : ~ 2000 m	Pour une meilleure efficacité des dispositifs de stabilisation de la dune		CT	Reprofilage par écrêtement
Recul stratégique	Au niveau du Bois de Sapins, risque brèche	Dépend de la délimitation des zones concernées par le recul (cf. Figures 3.22 et 3.23)	Amortissement de la houle dans la zone intertidale et moindre coût par rapport à l'entretien des ouvrages de défense de première ligne (notamment dans le contexte d'une élévation du niveau marin) + création d'un habitat riche pour la faune et la flore du point de vue du principe global de dépollérisation Perte usages liés aux terrains dépollérisés, disparition possible de certaines espèces ne pouvant s'adapter au milieu marin	cf. 55	MT ou LT	→ site peu adapté au recul stratégique (cf. 55)

5. REcul STRATEGIQUE EN BAIe D'AUTHIE

Le recul stratégique a déjà été présenté dans ce qui précède, et quelques exemples d'application ont été donnés pour le secteur 2-3 (Bois de Sapins) et le secteur 4.

Il reste à définir le terme de mise en œuvre de cette stratégie et à évaluer dans quel(s) secteur(s) de la baie d'Authie cette stratégie pourrait être applicable.

D'une façon générale, l'objectif du recul stratégique ne doit pas se limiter à la simple défense contre la mer mais nécessite une réflexion approfondie, pour :

- > définir précisément les objectifs et leurs priorités respectives ;
- > savoir si le site est adapté (topographie du site, nécessité de définir parfaitement les terrains qu'on souhaite conserver hors d'eau, proximité des zones urbanisées, impacts sur les espèces et habitats naturels présents, perte des usages des terrains inondés, prise en compte du changement climatique à long terme (élévation du niveau marin)) ;
- > analyser les valorisations potentielles (aspects écologiques, touristiques, économiques, ...)
- > sensibiliser les populations locales, ...

Cette variante n'est donc pas adaptée au court terme (privilégier des solutions de protection « d'urgence ») mais peut être repensée à moyen terme ou long terme.

Par ailleurs, le recul stratégique est plus ou moins adapté selon le secteur de la baie d'Authie considéré :

- > **Secteurs 2 et 3 (Bois de Sapins) :**
 - ✓ topographie non adaptée : absence de points hauts sur lesquels s'appuyer
 - ✓ présence de zones urbanisées à basse altitude à proximité
 - ✓ incertitudes concernant l'évolution de la brèche et du cordon dunaire
 - ✓ pertinence de la perte possible d'une telle barrière littorale ?

→ Recul stratégique, a priori, difficilement applicable à ce secteur
- > **Secteur 4 (fond de baie) :**
 - ✓ proximité d'une zone urbanisée (Groffiers) à faible altitude → nécessité d'une nouvelle ligne de défense pouvant s'appuyer sur le point « haut » que constitue cette zone
 - ✓ surfaces potentielles relativement limitées

La partie sud de la baie est à l'inverse (absence de zones urbanisées à proximité, surfaces de polders significatives, présence d'anciennes remblaisures) plus adaptée à cette problématique. Une opération de type « dépollérisation » avait été d'ailleurs envisagée et étudiée dans le cadre de l'étude de hydrosédimentaire de la baie d'Authie (LNHE - SOGREAH, 2002) avec l'ouverture de remblaisures sur des terrains gagnés sur la mer, comme cela est actuellement programmé en baie de Somme sur le site de la Caroline au Houdel (configuration similaire à celle de la rive sud de la baie d'Authie).

Dès 2011, le conservatoire du littoral s'est refusé à ce que l'on protège la dune du bois de sapins (sa propriété,) avec des ouvrages en dur, en prônant de laisser entrer doucement la mer tout en construisant une digue de protection en arrière. Et en créant des aménagements paysagers qui plairaient aux habitants.

Intention que nous n'avons eu de cesse de combattre car pour des connaisseurs de notre territoire et des effets des marées qui s'y produisent il s'agissait d'une folie. Le suite l'a prouvé.

La mer ne peut pas entrer doucement dans ce polder, d'autant plus que cette option (le recul stratégique) **était déconseillée par le bureau d'études Sogreah en 2011** .

Le conservatoire s'est obstiné (à quel titre?) en œuvrant dans le dos des riverains en présentant ses propositions à l'état sans daigner un instant répondre à notre invitation de venir en débattre sur place en public. On a vu ce qu'il s'est passé. Son blocage est en grande partie responsable de la disparition du cordon dunaire du bois de sapins.

L'idéologie obstinée contre la sécurité des gens.

On en veut beaucoup le conservatoire qui n'est pas le bienvenu dans nos contrées.

2^{ème} partie - L'endiguement de fond de baie

Comme pour les autres estuaires picards, les rives de baies, non soumises à la houle et peu ou pas exposées à l'érosion sont protégées de la submersion, la plupart du temps, par de simples levées de terre dont la hauteur empêche les marées de déborder dans les espaces adjacents au niveau plus bas que celui des marées.

Au fil du temps les hauteurs ont été dimensionnées pour éviter un débordement des plus hautes marées en appliquant une surcote correspondant à une forte dépression. C'est-à-dire au total, la hauteur théorique de la plus haute marée astronomique possible en y ajoutant une hauteur d'1m environ, ce qui a suffi jusqu'à ce jour.

Le projet prévoit de reconstruire ou de réhabiliter tous les ouvrages de défense d'ajouter tous les ouvrages de défense en les mettant à une hauteur de 7,90 NGF , **c'est-à-dire à 1m50 de plus que la hauteur actuelle.** Il est par ailleurs prévu de reculer les digues en deux endroits en laissant de l'espace à la mer.

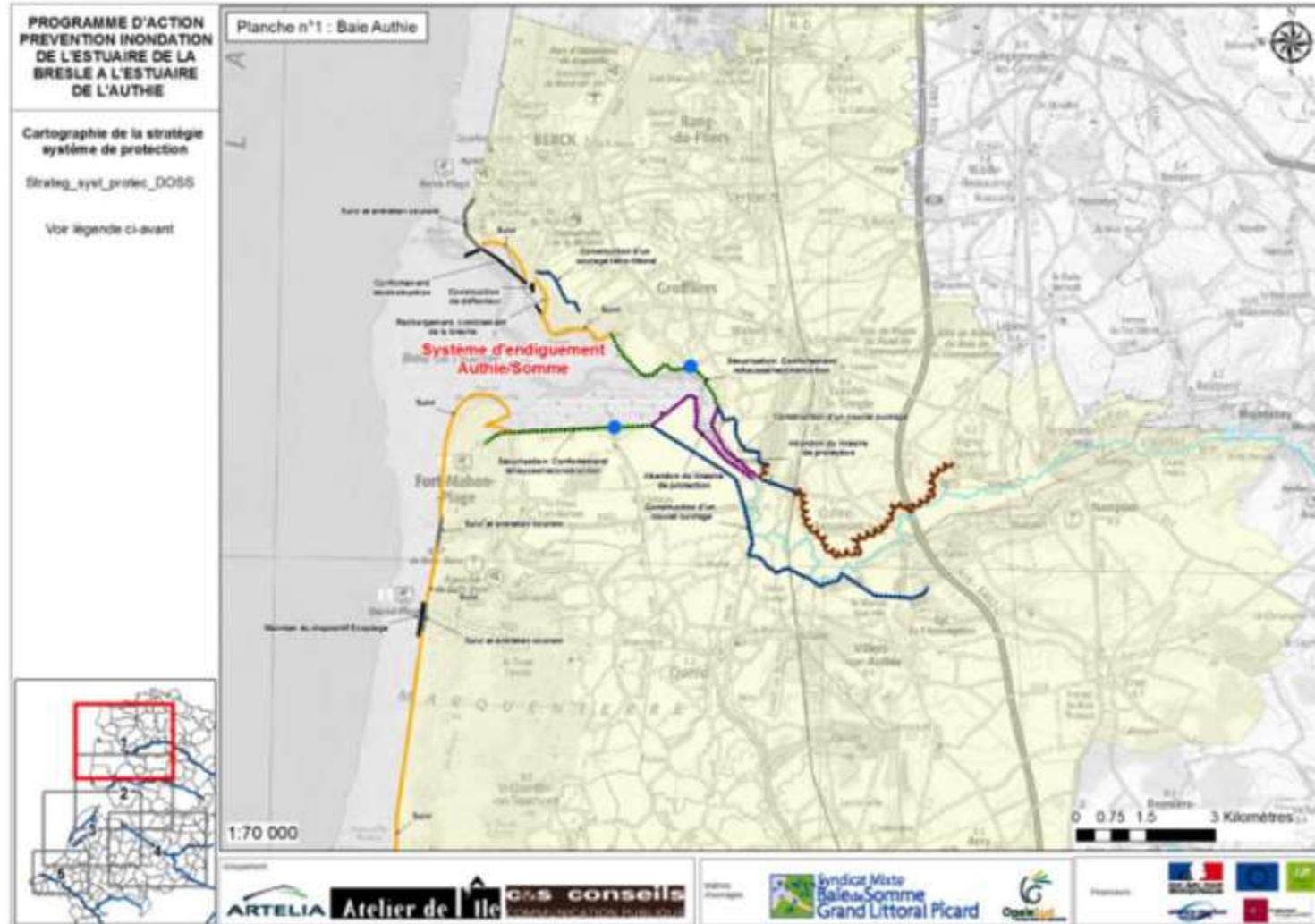
Nous en sommes depuis, sur notre rive, à la phase de mise en œuvre, à la fois pour l'aspect technique, juridique et environnemental. On pensait que ces procédures préalables allaient être terminées pour la fin 2021, on parle maintenant de **début 2025 pour le début des travaux.!!!!!!!Le souci est que certains secteurs des digues se fragilisent dangereusement, menaçant de céder en cas de tempête.** (vues 42 et 43)

Il est alarmant de constater qu'en fond de baie l'érosion de la digue de la Molliere va bientôt laisser passer la mer et envahir la zone urbanisée de Groffliers , alors que la mise œuvre du projet d'endiguement nord, qui prévoit la reconstruction des digues de fond de baie est en panne depuis 2021 pour des problèmes de compensations écologiques perpétuellement évolutives, qu'on finit par ne plus comprendre, qui prennent le pas sur la sécurité des personnes et des biens.

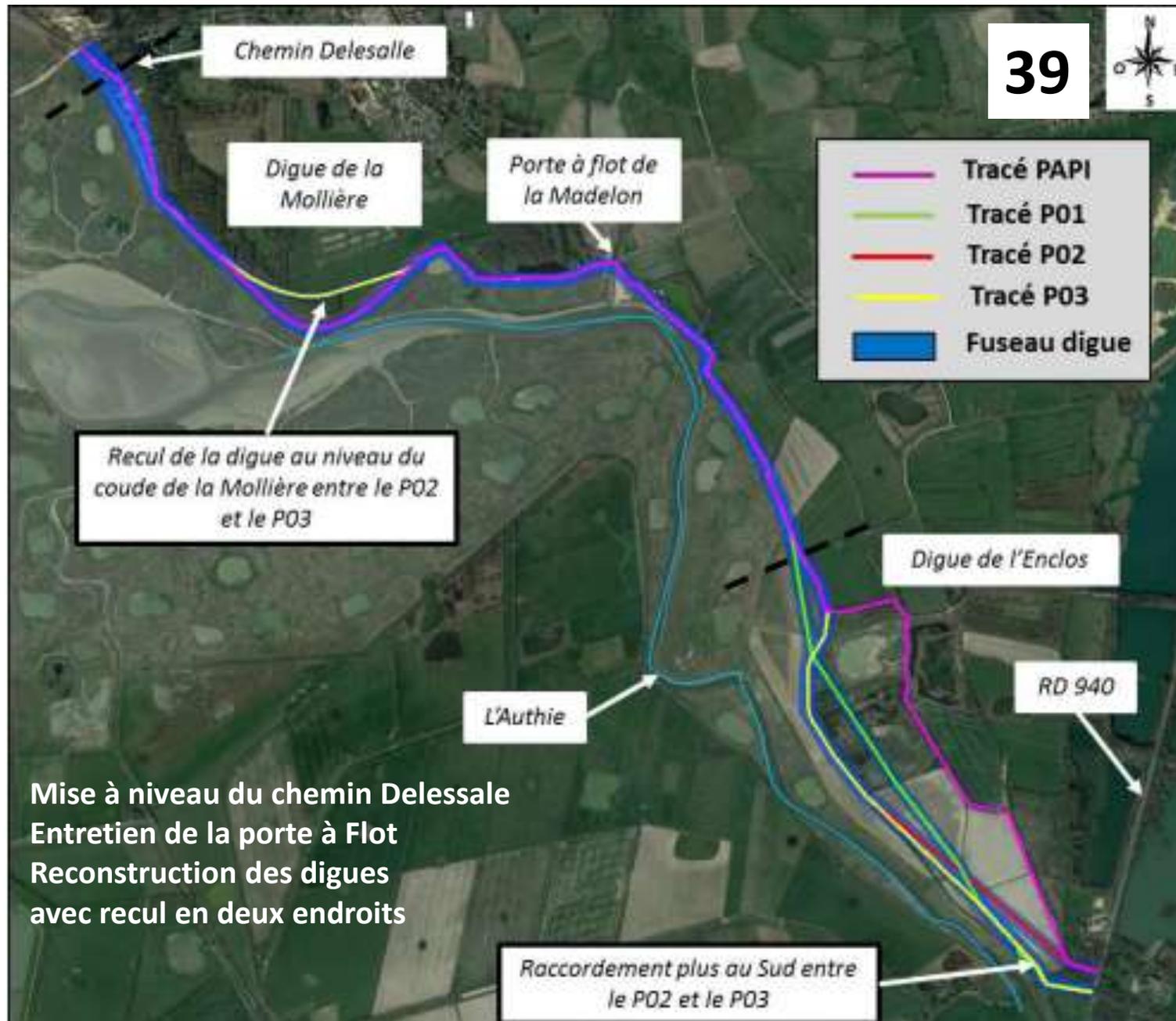
Rappelons que ce projet validé et contractualisé avec l'Etat début 2016, s'est inscrit dans le respect **de la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation SNGR.**

Secteur Authie Nord / Authie fluviale

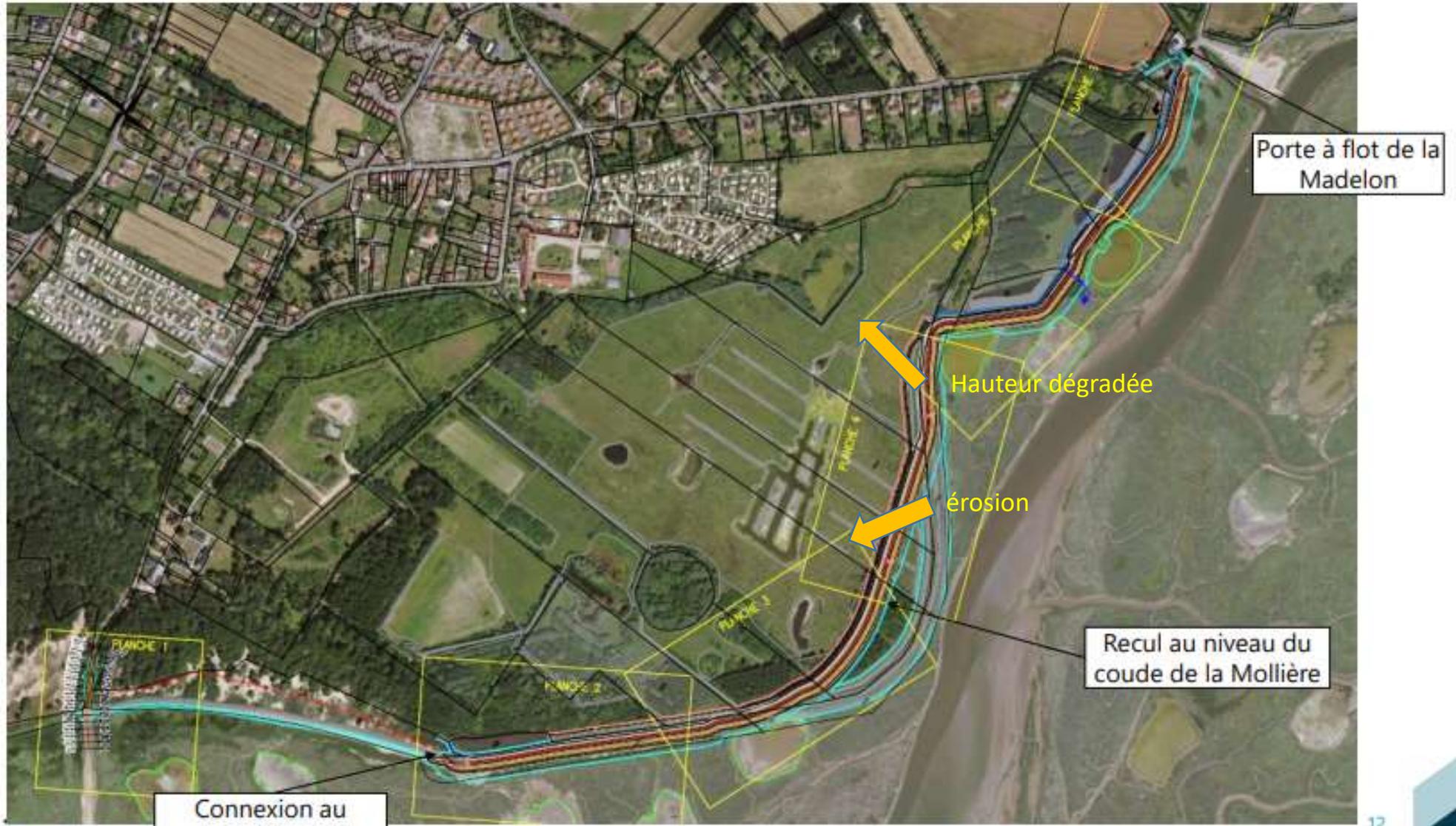
RIVE NORD



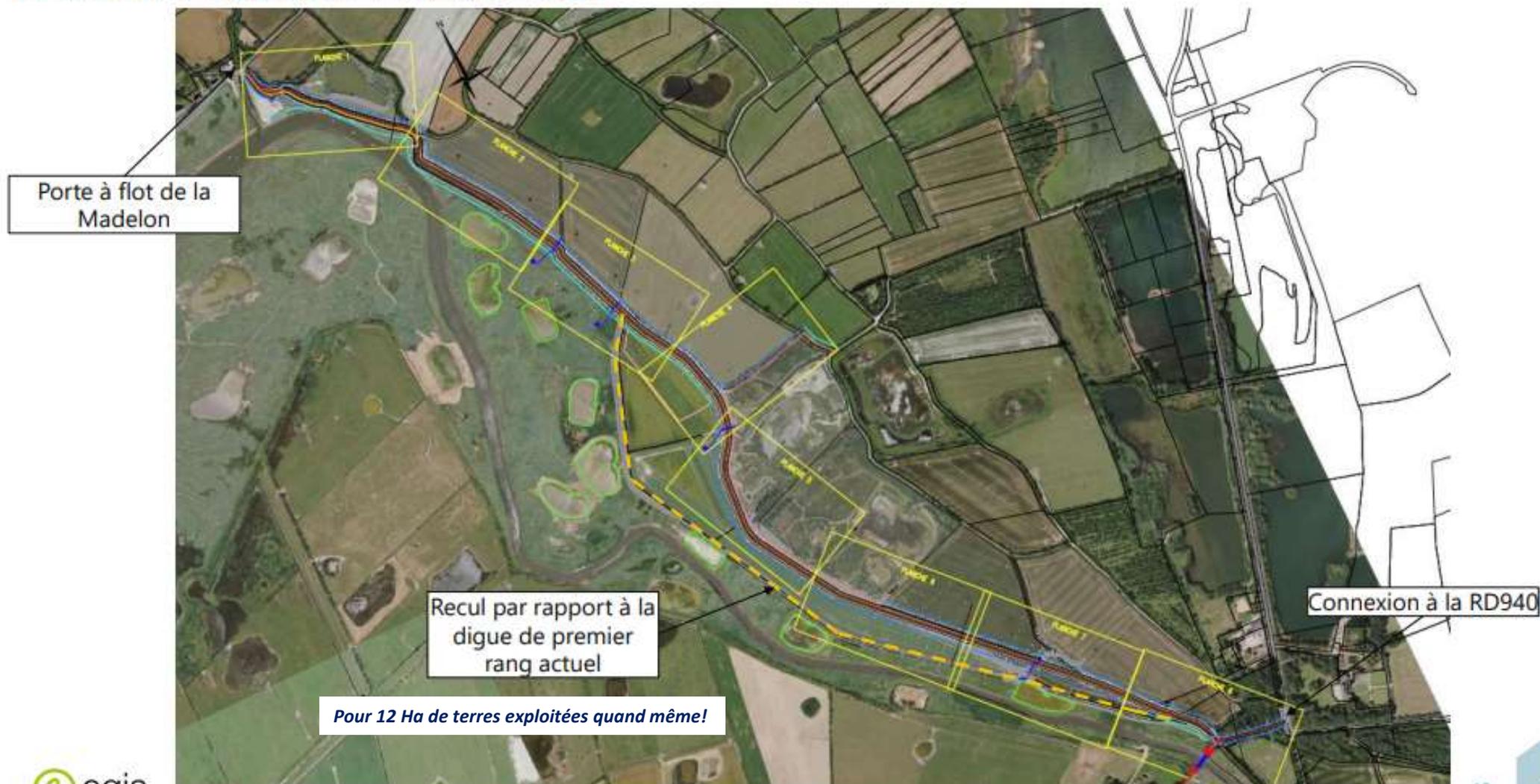
PAPI Bresle Somme Authie AXE 6 et 7 - projet ENDIGUEMENT NORD- résumé



TRACÉ PROJET : MOLLIERE



TRACÉ PROJET : ENCLOS



42

Problème : la berge de la Mollière
juin 2024

DIGUE

Début 2025
Il n'y a plus de chemin

EROSION

EROSION

**L'érosion va plus vite que le calendrier de mise en œuvre
On fait quoi? Un emplâtre? Ou on commence tout de suite
les travaux du PAPI sur ce secteur?**

Hauteur dégradée

43

DIGUE

La mer est montée jusque là,
environ 20 cm de la crête

**RAPPEL : Autre danger près de la digue de la Molliere côté
Madelon
3 janvier 2018, à marée descendante, après la tempête Eleanor**

Alors parlons relocalisations

Lorsqu'on est dans un territoire plus bas que le niveau des marées peut-on envisager des relocalisations de biens et d'activités?

Soit on ouvre tout et on évacue tout? Dans le cadre de notre rive, on irait vers une catastrophe économique et sociale

Soit on examine si on peut reculer un peu et doucement? Le souci est que si on recule, il faut créer une nouvelle protection où se précipitera aussitôt la mer, (la gravitation) , ce qui coutera à la fois pour l'indemnisation des propriétaires concernés et les activités, ainsi que pour leur relocalisation. Avec bien sûr le coût de la nécessaire nouvelle digue qui doit résister aux assauts de la mer.

Rappelons que les études PAPI ont été effectuées en appliquant l'analyse coûts <-> bénéfiques qui consiste à comparer le coût des travaux aux financements qu'il faudrait engager en supprimant les protections.

Le PAPI a tranché en proposant de laisser à la mer quelques hectares de terres agricoles, en bordure de berge, et en protégeant le reste .En baie d'Authie les protections actuelles sont dimensionnées à un niveau de + 0,80 à 1m au dessus du niveau de la plus haute marée astronomique possible.

Le Programme PAPI prévoit de porter les ouvrages à 1,50m au dessus des dimensions actuelles (7,90m NGF), y compris la digue rétro- littorale et le cordon dunaire.

Un dernière chose à propos de la montée du niveau des eaux. Les médias nous relaient régulièrement ce que deviendra notre littoral en 2100 avec la montée prévisible de la mer. Les zones qu'ils nous montrent sont aujourd'hui des zones inondables protégées. Les cartes prévisibles de submersion seraient déjà les mêmes aujourd'hui si on supprimait les digues ,la différence en serait la profondeur.

A prendre les gens pour des imbéciles on perd en crédibilité.

Pour en savoir plus sur notre association, on peut consulter toutes nos publications et les dossiers techniques sur,

Notre page facebook : <https://www.facebook.com/sosbaiedauthieadcmba>

Notre site internet, rubrique documentation : <https://www.sos-baie-authie.net/document.php>

En commençant par le bas pour les plus récents , le classement est chronologique.